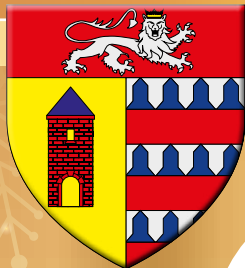


Foisches infos

Meilleurs Vœux
2025

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL - février 2025 N° 48



Le mot du Maire

Chers Amis,

Nous venons de tourner la page de 2024. Ce ne fut pas un grand Cru, tant au niveau international que national ! Les guerres, les événements tragiques, les crises politiques, et j'en passe, nous laissent un goût amer.

J'ose espérer qu'en ouvrant la page de 2025, l'horizon s'éclaircisse et nous laisse entrevoir des moments plus agréables à vivre.

L'édito du mois de janvier du présent journal est par tradition celui des vœux. À tous les habitants de FOISCHES, j'adresse mes vœux les plus sincères et que cette nouvelle année vous apporte santé, joie, bonheur, réussite personnelle et de nombreux moments de partage.

Je ne reviendrai pas sur les faits de 2024 qui ont marqué la vie locale, car les bulletins précédents en ont fait écho. Je me tourne résolument vers 2025, où deux opérations d'investissement vont mobiliser nos énergies. Il s'agit de :

- L'assainissement collectif, dont on vous parle depuis un certain temps déjà. Le dernier appel d'offres ayant été déclaré infructueux, il me tarde de connaître le résultat de la nouvelle procédure, qui a été lancée avec une ouverture des plis annoncée au 15 février 2025. Je ne manquerai pas de vous en informer tout naturellement.

- La restauration de l'église Saint-Martin, qui devrait débuter dans le courant du deuxième trimestre 2025.

Nous travaillons également sur la rénovation de l'éclairage public et prévoyons de remplacer, à terme, l'ensemble des candélabres au sodium par des candélabres LED, plus souples en matière d'utilisation et moins énergivores.

Au cours de ce mandat, dont 2025 marque la dernière étape, nous nous sommes efforcés de renforcer les liens et de faire de FOISCHES un endroit où il fait bon vivre. Les derniers chiffres de l'INSEE le prouvent, notre population augmente, c'est significatif ! Je souhaite que nous poursuivions cette dynamique de solidarité, d'entraide et de convivialité, qui fait notre identité. Sachons placer les relations humaines au cœur de nos préoccupations. C'est cette proximité qui nous distingue et nous rend forts.

Je profite de cet édit pour remercier chaleureusement celles et ceux, qui font le « bien vivre de FOISCHES », en tant qu'élus, agents de la collectivité, bénévoles des associations et qui contribuent à vous apporter solidarité, entraide, convivialité et moments festifs, dont nous avons tant besoin, surtout dans le contexte difficile que nous vivons. Nous devons mesurer la chance que nous avons de vivre dans nos villages paisibles.

Je vous donne, d'ores et déjà, rendez-vous le 14 mai pour la commémoration du 85^e anniversaire de la mort des 22 soldats du 116^e Régiment d'Infanterie de Vannes, tués sur le territoire de la commune, et les 22, 23 & 24 août, à l'occasion de la Fête du village.

Belle et heureuse année 2025 à tous. Ensemble, poursuivons la route avec énergie et enthousiasme !

Le Maire, Richard DEBOWSKI

Mairie

Route de Charlemont
08600 FOISCHES

Tél. : 03 24 42 07 03

Fax : 03 24 42 22 34

mairie.foisches@wanadoo.fr

Ouverture au public

Du lundi au jeudi
de 9 h 00 à 12 h 00
de 14 h 00 à 16 h 00

Le vendredi
de 9 h 00 à 12 h 00

Bulletin d'information Municipal
de Foisches

Directeur de publication :
Richard Debowski

Rédaction :
Stéphanie Yol

Comité de lecture :
Le Conseil Municipal

Dépôt légal : février 2025

Imprimé sur du papier PEFC
Tirage à 140 exemplaires

Départ de Marc WARSEE

Notre ouvrier communal, Marc WARSEE, a quitté la mairie pour la Direction Départementale des Territoires (anciennement appelée DDE).

Le Conseil municipal avait organisé un pot de départ à son attention et un cadeau de départ lui a été remis, à savoir une tronçonneuse STIHL.

Ce moment convivial fut également l'occasion de présenter, la personne qui lui succède sur le poste d'ouvrier communal.

Nicolas CHAUDERLOT est originaire de Ham-Sur-Meuse. Il a été recruté pour un contrat de 6 mois, dans un premier temps, parmi plusieurs candidats qui ont été reçus en entretien par le Maire et le premier Adjoint.



02

Commémoration du 11 Novembre

Cette année, la Commémoration de l'Armistice a eu lieu le dimanche 10 novembre à 18 heures.

Après la lecture du discours de Monsieur Sébastien Lecornu, Ministre des Armées et celui de Monsieur Jean-Louis Thieriot, ministre délégué auprès du ministre des Armées et des Anciens combattants, lu par Monsieur le Maire, puis le dépôt de gerbe, les participants ont partagé le verre de l'amitié.



Contrôles de vitesse

Notre police municipale vient d'être équipée d'un radar cinémomètre pour le contrôle de vitesse.

Dans un premier temps, cet outil, dont le coût a été entièrement financé par la commune de Chooz,

sera utilisé pour effectuer de la prévention.

Nous vous demandons de bien respecter la limitation de vitesse car nous avons déjà constaté que certains automobilistes roulent à

vive allure dans certaines rues du village et plusieurs habitants ont déjà signalé ne pas se sentir en sécurité lorsqu'ils se promènent à pied, notamment tout le long de la rue des écoles.

VŒUX du MAIRE

Le maire du village a présenté ses vœux à la population et aux élus locaux, le samedi 25 janvier à 19 heures à la salle polyvalente. Beaucoup de personnes avaient répondu à l'invitation parmi lesquelles le Sénateur M. LAMENIE, le Député P. CORDIER, M. L. LALLOUETTE, Président de la Fédération d'électricité des Ardennes ou encore M^{me} S. GOURION, Directrice du CNPE de Chooz.

Après les discours du Maire-Adjoint, du Maire de la Commune, du Sénateur ainsi que du Député, les convives ont partagé le verre de l'amitié autour de spécialités locales issues de producteurs partenaires de l'association « Retour à la Seigneurie de Hierges ».



Food-truck friterie



Un nouveau food-truck viendra prochainement à Foisches régulièrement et s'installera près du panneau lumineux.

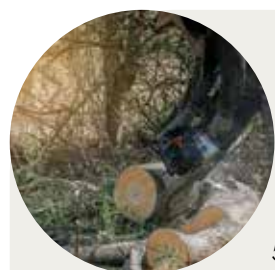
Les dates des venues vous sont communiquées dès que l'activité aura débuté.

CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale a décidé de vous proposer quelques sorties annuelles, en partenariat avec l'autocariste Rémi Voyages de Givet.

Ainsi, le CCAS vous offrira une participation financière sur votre tarif d'inscription auprès de l'autocariste et essaiera de satisfaire petits et grands.

Vous serez informés prochainement de la première sortie retenue.



AFFOUAGE

Tout dernièrement, il a été procédé à la délivrance des coupes d'affouage, au titre de la campagne 2024-2025.

56 parts ont ainsi pu être attribuées aux affouagistes de la commune.

Un règlement d'affouage a été validé en conseil municipal le 10 décembre 2024.

Il nous semble opportun de rappeler les principales règles à respecter par les affouagistes :

- La délivrance du bois sert exclusivement au chauffage des habitants de la commune, pour un usage strictement personnel.
- Toute personne qui s'inscrit pour l'obtention d'une part de bois doit fournir un certificat de ramonage ou produire une attestation sur l'honneur d'utilisation d'un poêle à bois ou un insert.
- L'abattage et le nettoyage de la part doivent impérativement être effectués entre le jour du tirage et le 30 avril de l'année suivante.
- Le débardage doit être réalisé entre le 1^{er} mai et le 30 septembre
- Au-delà des délais accordés, et après constatations, les bois non exploités ou non vidangés deviennent propriété de la commune. Le bois est alors repris de plein droit, sans compensation d'aucune sorte.
- Tout contrevenant au règlement ne peut plus prétendre à une nouvelle coupe durant 1 an minimum.

Nous vous rappelons également qu'il est interdit de stocker les parts de bois sur le domaine public. Merci donc de stocker votre bois au sein de votre propriété, sous peine de sanctions.

Marche Rose

Dimanche 13 octobre



Cette année, la marche rose organisée conjointement par les communes d'Aubrives, Hierges, Ham-sur-Meuse, Foisches et Chooz, a eu lieu à Foisches, le dimanche 13 octobre.

Ce fut un véritable succès puisque pas moins de 120 personnes ont participé à la marche, ce qui leur a permis de découvrir ou redécouvrir notre beau village.



Merci aux Maires et aux représentantes des communes participantes qui ont aidé dans l'organisation, au Comité des Ardennes de la ligue contre le cancer pour leur participation, aux entreprises et commerçants qui nous ont offert de nombreux lots pour la tombola, au Comité des fêtes et à l'association de couture Foisches Créatif qui a reversé la recette de ses ventes à la Ligue, aux habitants bénévoles qui ont participé en tenant la buvette, le stand pâtisserie, tombola ou ballons, en ayant aidé à la préparation de la salle, à l'atelier de la Jonquière qui a réalisé des toiles vendues au profit de la ligue.

Merci pour vos dons de gâteaux et tartes, à Marie-Christine pour la préparation des gaufres.

Merci à La préfecture qui a autorisé le lâcher de ballons,

aux ouvriers communaux, aux deux marraines de la marche.

Et **merci** à toutes celles et ceux qui ont participé à la marche rose.

Le stand du club de couture





Les toiles réalisées par les participant(e)s de l'atelier de la Jonquière



Tirage de la tombola



La manifestation s'est clôturée par un joli lâcher de ballons



La tombola a remporté un vif succès. Le 1^{er} lot était une scie électrique Bosch offerte par le magasin Bricomarché Givet et a été remporté par le Maire d'Aubrives.

Merci à celles et ceux qui ont contribué à la réussite de cette manifestation.

La recette de cette matinée qui s'élève à 1253 € a été remise à au Comité Départemental de la ligue contre le Cancer, le 6 novembre 2024.

Cette recette va servir à financer des ateliers pour les malades et leurs familles, des séances de soutien psychologique et diverses actions.



Beaujolais nouveau



Le vendredi 29 novembre, le Comité des fêtes du village a organisé une soirée dégustation de beaujolais nouveau accompagné d'une assiette composée de charcuteries et fromages.

72 personnes ont participé à cette soirée très conviviale.

Si vous souhaitez rejoindre le comité des fêtes en tant que membre bénévole, n'hésitez pas à vous manifester auprès du comité, l'assemblée générale devant avoir lieu prochainement.

Les membres du club de cartes Euro-Loisirs ont également dégusté le beaujolais nouveau le jeudi 21 novembre à l'issue de leur après-midi récréative.



Arbre de Noël

L'arbre de Noël a été organisé par le comité des fêtes, le dimanche 22 décembre à la salle polyvalente.

Les familles participantes ont partagé un buffet de spécialités sucrées apportées par chaque famille autour d'un bon chocolat chaud, un café ou un jus de fruit offert par le comité des fêtes.

Un grand merci à la famille Adam qui, cette fois encore, a offert du bon lait de la ferme.

Les enfants ont ensuite reçu la visite du Père Noël qui a offert un présent et du chocolat à chaque enfant âgé de moins de 10 ans.



La municipalité a également offert des confiseries à tous les enfants du village âgés de moins de 10 ans.

Repas des Anciens

Le repas des anciens a eu lieu le dimanche 15 décembre à la salle polyvalente.

40 personnes âgées de + de 60 ans ont participé à ce repas préparé par le traiteur Aux délices de Marco Polo de Givet.

18 personnes ont bénéficié de la livraison du repas à domicile, pour des raisons de santé les empêchant de se rendre à la salle des fêtes.

Les participants ont également dansé durant l'après-midi au son de l'accordéon d'Yvon Hainaut, l'animateur musical, mais aussi au son de la trompette de Roger Lallemand, avant de faire tourner les serviettes!



Une séance karaoké a aussi révélé de nombreux talents locaux.



Jean-Michel PIAF

Michel ADAMO

Jacques LANNOY a fait revivre notre Johnny national, le temps d'un instant.

La journée s'est terminée par le tirage d'une tombola qui était composée de nombreux lots offerts par des sociétés et commerçants locaux.

Signature de la Convention avec la Fondation du Patrimoine

La signature avec la Fondation du Patrimoine afin de lancer la souscription pour la restauration de l'église, a eu lieu le mardi 26 novembre à 18h30 à la salle polyvalente. Étaient conviés les maires du territoire, les habitants du village, ainsi que divers invités.



FONDATION
DU PATRIMOINE



Nous vous rappelons que vous pouvez toujours effectuer un don en faveur de la rénovation de notre église.

Les dons des particuliers en faveur des édifices religieux bénéficient d'une réduction d'impôt de 75 % dans le cadre d'une collecte nationale lancée pour la conservation du patrimoine religieux des petites communes. Exemple : si vous donnez 100 €, votre don vous coûtera réellement 25 € après déduction fiscale.

Nous remercions chaleureusement les foyers du village qui ont déjà effectué un don.

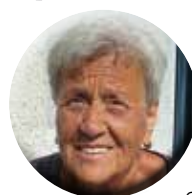


Décès



Paulin SANTKIN né le 10 novembre à Namur et décédé le 20 novembre à Namur, a été inhumé au columbarium de Foisches le 26 novembre 2024.

Sincères condoléances à ses parents, Marie et Florent et à leurs familles.



Madame **ABBAS née MADDI Djamila**, plus connue sous le prénom de "Marie-Claude" par beaucoup de ses voisins nous a quittés à l'âge de 82 ans. Elle est née le 17 mai 1942 à Saint-Eugène (France) et elle est décédée le 26 décembre 2024 à Viroinval (Belgique).

Suite à des problèmes de santé, M^{me} ABBAS résidait à la résidence La Fontaine en Belgique depuis le mois de mai 2023. Sincères condoléances à toute sa famille.



Monsieur **Daniel HENOCQ** dit « **Gaby** » le prénom de son papa, nous a malheureusement quittés à l'âge de 64 ans. Daniel résidait route de Charlemont. Il avait eu la douleur de perdre son épouse bien aimée, Lina, née Porcelli, le 4 janvier 2022.

Il a débuté sa carrière professionnelle comme plombier chauffagiste chez Giracca et Zambeaux avant de devenir agent GDF. Il a terminé sa carrière au CNPE de Chooz où il a travaillé dans plusieurs services jusqu'en 2021. Dans sa jeunesse, Il était passionné par la pêche. Daniel adorait la moto, la pétanque, la marche et les voyages et profiter de sa famille.

La maladie est venue le frapper, à son tour, peu de temps après le décès de son épouse et malgré son courage, il s'est éteint à Dinant, le 14 janvier 2025. Il a été inhumé au cimetière de Givet, route de Tivoli, le vendredi 17 janvier dernier. Nous présentons nos sincères condoléances à tous ses proches.